Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 62 (1917)

Heft: 10

Rubrik: Nécrologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NÉCROLOGIE

Le colonel-divisionnaire Edouard Secretan. — Au mois de février 1905, à l'occasion du transfert du colonel-divisionnaire Secretan de la 2^e à la 1^{re} division, la *Revue militaire suisse* publia quelques indications sur sa carrière militaire. Quelques jours plus tard, elle reçut la lettre suivante:

Il s'est glissé une petite erreur dans votre chronique de la Revue de février, en ce qui me concerne.

Je n'ai pas été jusqu'au grade de major dans les carabiniers et je n'ai pas commandé le bataillon 2 de landwehr.

Voici:

En 1872, étant premier sous-lieutenant de carabiniers, je passai lieutenant dans l'état-major fédéral, où j'ai été promu capitaine le 30 avril 1874.

Après la promulgation de la loi de décembre 1874 et la transformation de l'état-major fédéral de l'ancien régime en un corps d'état-major général, je fus nommé capitaine dans cette nouvelle institution. J'ai prié qu'on me permît de refuser et le Conseil fédéral m'y autorisa par décision du 20 avril 1875.

J'ai été alors incorporé dans le Bat. 1 carab. et détaché comme adjudant à la I^e Brig.-inf. En 1878, j'ai été nommé adjudant de la I^e division.

1879: major de carabiniers, à disp.; — 1880, commandant du bat. carab. 1 landwehr; — 1883, commandant du Bat. carab. 2 Elite.

Le reste est juste dans vos notes.

Je vous envoie ces lignes pour le jour où vous ferez mon article nécrologique.

Remarquez que, sauf mes premiers brevets qu'on ne pouvait pas ne pas me donner parce que déjà avant 1874 les carabiniers étaient instruits par la Confédération et qu'on avançait à l'ancienneté, depuis 1872 toute ma carrière d'officier a été fédérale.

Bien cordialement: ED. SECRETAN.

Le jour où l'on est appelé à faire l'article nécrologique d'un homme qui a rendu à son pays et à son armée d'aussi grands services que le colonel Secretan, vient toujours trop tôt. Ces services, il les a rendus dès le début de son activité militaire et professionnelle, car il fut au plus haut degré un homme actif; mais son action se fit surtout sentir depuis le moment où il arrête ses notes, et où parvenu vers les sommets de la hiérarchie l'autorité du grade compléta celle qui vient de l'expérience acquise et des qualités d'intelligence et de caractère. En 1884, il fut promu lieutenant-colonel et mis à la tête du 7e régiment; le 6 mars 1891 il est colonel et commandant de la 4e brigade d'infanterie; enfin, le 9 décembre 1898, le Conseil fédéral le nomme colonel-divisionnaire. Il commande, en cette qualité, la 2e division d'abord jusqu'à fin 1905, puis la 1re en 1906 et 1907. A ce moment s'arrête sa carrière active.

La remarque qu'il fait, dans sa lettre, du caractère exclusivement « fédéral » de sa carrière, est une allusion aux circonstances qui entourèrent ses débuts. Ils se placent à une époque où les luttes politiques cantonales étaient particulièrement vives, et contaminaient jusqu'aux promotions militaires, ce qui est bien une des erreurs les plus bêtes de la politique des partis. Secretan était dans le canton de Vaud un des chefs les plus ardents et les plus redoutables de l'opposition. Ses chances d'avancement, dans les troupes de son canton, s'en trouvaient fort réduites. Albert Bonnard fut dans des conditions analogues et, officier supérieur, commanda des unités de la 2º division. Le passage du colonel Secretan à la 1re fut une démonstration des changements apportés à l'esprit public de son canton et des progrès heureusement réalisés dans les conceptions militaires des milieux gouvernementaux.

Son départ de l'armée coincida d'ailleurs avec la promulgation de la nouvelle loi militaire qui devait mettre fin au régime des officiers politiciens. Il fut parmi ceux qui, aux Chambres fédérales, contribua le plus au passage de l'armée au nouveau régime. Rapporteur de la Commission militaire, il soutint le projet au Parlement avec cette conviction qu'il apportait dans l'étude de tout ce qui lui paraissait juste et utile. Le nouveau bâtiment militaire ainsi mis sous toit, il considère sa tâche comme remplie, et laisse à des forces plus jeunes le soin des nouvelles réalisa ions.

Mais il ne perdit pas de vue l'armée à laquelle il restait attaché par le cœur, et par le goût qu'il avait manifesté de tout temps pour les choses militaires. Il continua à être considéré, au Parlement, comme un de ses porte-paroles les plus autorisés, et l'on peut dire que depuis dix ans, aucune question militaire de quelque importance n'a été discutée au Conseil national sans être soumise, dans les commissions, à ses appréciations.

A côté du chef et du parlementaire serviteur de l'armée, il appartient tout spécialement à la Revue militaire suisse de relever les qualités de l'écrivain militaire. C'est un honneur pour elle de rappeler qu'il fut un de ses collaborateurs. Il lui donna, entre autres,

une série d'articles sur le général Amédée de la Harpe (1898) qui furent réunis en brochure 1 et sont non seulement un juste et brillant hommage rendu à cet officier vaudois pour lequel Secretan ressentait une sympathie particulière, mais portent très nettement la marque de l'auteur. Ce qu'il aimait, entre autres, dans la vie militaire, est ce qu'elle comporte, lorsqu'elle est bien comprise, d'esprit chevaleresque et de loyauté. Il retrouvait ces qualités chez ce de la Harpe, au sujet duquel Bonaparte résumant les sentiments qu'il éprouvait pour un camarade qui l'avait si bien servi disait : « grenadier par la taille et par le cœur ». Secretan sentait cela chez le héros de son ouvrage; il était fier, en même temps, de penser que ce grenadier par le cœur était un Vaudois comme lui; et il n'eut de repos qu'il ne l'ait vu honoré et rappelé à ses concitovens non seulement par les écrits qui passent, mais par le marbre qui dure. Il prit l'initiative du monument érigé à Rolle à la mémoire du général.

C'est aussi ce côté chevaleresque et loyal de la vraie vie militaire, qui devrait ignorer l'arrivisme, qu'on retrouve dans son ouvrage très connu de l'Armée de l'Est. La figure du général Bourbaki l'attirait. Il n'oubliait pas, derrière le chef désabusé et découragé de l'armée de l'Est, l'ancien divisionnaire brillant dont toute la carrière avait été fière comme la lame de son épée. Par là, comme par ses qualités de clarté, de précision, par le coloris du style, l'Armée de l'Est est restée un volume d'une lecture non seulement attrayante, mais utile, parce que portant à la réflexion. De nouveaux documents ont vu le jour depuis qu'il a paru, le début a repris sur la portée stratégique de la campagne de Bourbaki et l'opinion actuellement la plus répandue n'est plus celle que Secretan paraît avoir partagée. L'histoire vue à travers les livres n'est-elle pas un perpétuel recommencement ? L'ouvrage n'en mérite pas moins l'attention du lecteur militaire à qui il impose avec force une série d'enseignements de la plus haute portée sur la conduite des armées et leur organisation.

Et c'est encore ce caractère de chevalerie et de loyauté admiré par Secretan chez les Amédée de la Harpe et les Bourbaki, qui l'a inspiré pendant la guerre actuelle. Il a vu, dans la cause des Alliés, opposée à l'attitude louche des Empires centraux, les sentiments de clarté généreuse qu'il cherchait chez ses héros de prédilection. Peu d'hommes, je crois, plus que Secretan ont été plus contesté par une grande partie de nos Confédérés de la Suisse allemande pendant ces dernières années. Il ne leur en aura pas voulu, je pense, et ne s'en sera même pas préoccupé outre me-

¹ Attinger, éditeur, Neuchâtel.

sure. Ils ne l'ont pas compris voilà tout. Qui donc pourrait prétendre à être compris toujours et par tout le monde ? Ils n'ont vu, dans Secretan, ni ce que l'on pourrait appeler les affinités historiques du Vaudois, ni surtout l'élan d'un combattant qui sent sa juste cause et élève son ardeur à la hauteur des obstacles qu'elle doit renverser. C'est trop tôt pour aborder cet objet. Trop d'yeux sont encore fermés, pour lesquels l'obscurité est lente à se dissiper. Mais Secretan a pu mourir en paix, en se disant qu'il fut un sincère qui remplissait son devoir.

INFORMATIONS

FRANCE

Comment, quand finira la guerre ? — Six mois se sont écoulés depuis ma lettre du 15 mars ¹, et combien d'événements ! Ne m'ontils pas donné raison ?

Fût-ce'la guerre de mouvement, cette conduite prudente que nous fîmes en mars aux Allemands en retraite sur leur fameuse ligne Hindenbourg ?

N'a-t-on pas trouvé saccaggé de fond en comble tout le pays abandonné par le Prussien ?

Songez aux difficultés de tout ordre qu'éprouvèrent l'intendance et l'artillerie pour ravitailler nos armées, en marche à travers un désert. Et ce désert n'était guère étendu d'ouest en est de plus d'une étape. A la prochaîne retraite allemande — si elle a lieu — le glacis dévasté allongera peut-être sa désolante nudité sur une centaine de kilomètres.

Faut-il insister sur les déceptions éprouvées à l'arrière et malheureusement aussi aux armées, après nos offensives d'avril et de mai ?

Je vous le dis, ce qui s'est passé se répètera. Nous ne sommes pas encore en état d'écraser l'armée allemande.

Qui n'a prêché que pour arriver au but : infliger une défaite indiscutable sur notre front aux Allemands, — défaite stratégique

¹ Livraison de juillet 1917. Nous continuerons à publier sur les faits de guerre les opinions et controverses que nous transmettent des lecteurs. (Réd.)